

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL  
THEMATIQUE « AGRICULTURE » EN DATE DU 20 OCTOBRE 2016  
CONCERNANT L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERREGIONALE DE BLANGY SUR BRESLE**

Présents :

Délégués communautaires :

M. Christian ROUSSEL	Président de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle / Président du PETR du Pays Inter régional Bresle Yères / Maire de Rieux ;
M. Claude VIALARET	Vice-Président de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy sur Bresle ;
M. Maurice DENIS	Maire d'Aubermesnil-aux-Erables ;
M. Martial RENOIRE	Adjoint au Maire de Bazinval ;
M. Robert N'DIKI-MAYI	Conseiller municipal de Blangy-sur-Bresle ;
M. Xavier DUVAL	Maire de Bouillancourt-en-Séry ;
M. Pierre SECACHE	Adjoint au Maire de Bouttencourt ;
M. Patrick OUTREBON	Maire de Campneuseville ;
M. Jean-Pierre DELOBEL	Maire de Fallencourt ;
M. Dominique VALLEE	Maire de Foucarmont ;
M. Jean-Claude BRAILLY	Maire de Fretteville ;
M. Claude SANTERRE	Maire d'Hodeng-au-Bosc ;
M. Bernard THIEBAULT	Maire de Maisnières ;
M. J-F. COUILLET	Conseiller municipal de Maisnières ;
M. Jean-Claude QUENOT	Maire de Monchaux-Soreng ;
M. Daniel MARTIN	Maire de Nesle-Normandeuse ;
M. Gilbert SELLIER	Maire de Pierrecourt ;
M. Jack BACOUEL	Maire de Ramburelles ;
M. Thierry BLONDIN	Maire de Réalcamp ;
M. Patrice LETOUT	Adjoint au Maire de Réalcamp ;
M Rémy TERNISIEN	Maire de Saint-Léger-aux-Bois ;
M. Claude FOULON	Maire de Tilloy-Floriville ;
M. Nicolas PLE	Maire de Vismes-au-Val.

Représentants des personnes publiques associées :

M. Charles-Edouard MACKELBERG - Chargé de mission « Agro-environnemental » - EPTB Bresle ;  
Mme Alexandra CANESSON - Chargée de mission « Urbanisme » – Chambre d'agriculture 80.

Représentants des bureaux d'études / Agents de la Communauté de Communes :

M. Carlos MAUCO	ASTYM
Mme Laurence LEFEBVRE	Architecte - Urbaniste / Espac'Urba ;
M. Hadrien MARTIN	Urbaniste Espac'Urba ;
Mme Julie MARCILLE	Chargée d'études - ALISE environnement ;
Mme Déborah QUENU	Chargée de mission PLUi de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle.

M. André BAYART - Maire de Bouttencourt - Elu référent pour les groupes de travail thématique est excusé (remplacé par M. SECACHE).

Les services de la Région Normandie se sont excusés de ne pouvoir être présents, ainsi que la DDTM 76.

Monsieur le Président ouvre la réunion à 14h. L'ordre du jour est une 1<sup>ère</sup> restitution des données agricoles.

Mr MAUCO présente les éléments collectés après avoir adressé un questionnaire à chaque exploitant agricole.

Mme CANESSON interroge Mr MAUCO sur la méthodologie mise en place pour collecter les informations. Mr MAUCO répond que des questionnaires ont été envoyés à chaque exploitant et qu'une journée de rencontre sera organisée prochainement pour répondre aux questions et actualiser les données. Il précise que les périmètres de protection des exploitations restent déclaratifs.

Mme CANESSON souligne que le diagnostic présenté est très complet et que ce document sera un bon outil pour les élus. Elle indique que le territoire est concerné par une présence forte de prairies et d'élevage également. Le PLUi-h devra en tenir compte.

Mr MAUCO interroge les élus sur d'éventuelles questions. Il précise qu'il peut y avoir des oublis si le siège d'un exploitant agricole se situe hors du territoire de la CCIBB.

Mme CANESSON indique que la vocation agricole conditionnera le zonage du PLUi-h. La préservation des sites agricoles doit permettre leur évolution. Un classement en zone urbaine est possible (suivant la localisation) à la condition d'autoriser la construction de nouveaux bâtiments et l'évolution de ceux existants.

Mr N'DIKI-MAYI s'interroge sur la proximité de bâtiments d'élevage avec de l'habitat. Y-a-t-il obligation de délocaliser le site agricole ? Mr MAUCO répond que si les critères ne sont pas réunis, l'installation agricole ne sera pas autorisée. Personne aujourd'hui ne peut obliger un exploitant à déménager. L'antériorité et la réciprocité sont des règles à respecter. Des dérogations sont aussi possibles.

## **SUITE DE LA PROCEDURE**

---

La prochaine réunion sera consacrée à l'analyse foncière et se tiendra le **vendredi 21 octobre 2016 à 10h** à la salle des fêtes de Bouttencourt.

Monsieur le Président clôt la séance.

*Les personnes qui auraient des remarques à formuler sur ce compte rendu sont priées de les énoncer par courrier à Espac'urba - 11, Rue Pasteur - 76 340 BLANGY SUR BRESLE ou par mail à la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle à l'adresse suivante : [comcom.blangy2@orange.fr](mailto:comcom.blangy2@orange.fr).*